Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260528-DEL20260520_46-DE

Réf. : DEL20260520-46

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 20 mai le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Madame Dominique MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2026

PRESENTS (18)
Dominique MARTIN, Pascal JOSSE, Agnès GUILLO, Alain CHOTARD, Mme Valérie DUBOIS, Clément CHOTARD, Mme Stéphanie DUBOIS, Cyrille MONNERAIS, Aurélie LOEZIC, Adrien GILLARD, Valérie LERAT, Vincent MONNERAIS, Thierry ROBIN, Marie-Thérèse LUCAS, Guénaël LAUNAY, Corentin PERRICHOT, Philippe ROBO, Mickaël BOIXEL.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (1) :
Mme Katy LETORE a donné son pouvoir à Mme Dominique MARTIN.

ABSENTS (0) :

Délibération DEL20260520-46 – CHOIX DU NOM DE LA MEDIATHEQUE

Monsieur Clément CHOTARD, Conseiller Municipal délégué à la culture informe les membres du conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places, bâtiments et lieux-dits de la commune. La dénomination est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. La médiathèque aura 10 ans en 2026 et dans le cadre des festivités de ce 10ème anniversaire le 6 juin prochain, il est décidé de lui choisir un nom. Il convient aussi, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles. Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination de l'équipement qu'est la médiathèque située dans l'Espace Socioculturel – Place de la Liberté – 56800 Augan et dans le cadre des 10 ans, il est demandé au Conseil municipal de procéder au choix d'un nom à partir de trois noms sélectionnés par la Commission Vie Associative et Communication" le 30 avril 2026. Cette commission à elle-même présélectionné ces trois noms à partir de suggestions émanant d'un appel à proposition par la médiathèque et par la commission Vie Associative et Communication et la commission Cohésion Sociale et Education (Réponse : 60 propositions de noms).

Les trois noms sont les suivants :

- **L'effet livre**
- **Au fil des pages**
- **L'Odyssée**

Après le vote de chaque conseiller municipal il en ressort que le nom choisi par l'ensemble du conseil municipal est le "Au fil des pages" (Résultat du vote : L'effet livre : 0 voix, Au fil des pages : 18 voix pour, L'Odyssée : 1 voix pour).

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Dominique MARTIN

MAIRIE de AUGAN R.F. 56 (Morbihan)

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 28/05/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 28/05/2026